



COVID-19

VILLE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE

AVIS A LA POPULATION: NOUVEAU SOUTIEN AU SECTEUR HORECA

Chers concitoyens,

Avec le beau temps qui s'installe, le moment est venu de profiter des terrasses.

Solidaire du secteur Horeca depuis le début de cette crise, la ville de Fontaine-l'Évêque a décidé d'autoriser une occupation à titre exceptionnel du domaine public **les vendredis et samedis, du 07 au 31 août 2020, de 18h à 23h** afin de permettre une extension de terrasses aux endroits suivants:

- Rue Benoit Fauconnier
- Rue du Marché
- Place de la Wallonie (intérieure)

En conséquence, ces rues seront interdites de circulation et de stationnement aux moments concernés.

Une extension de terrasse est aussi prévue pour la place Degauque à Leernes.

Il s'agit d'une phase de test. Nous pourrions adapter et, au besoin, élargir ces dispositions dans les prochaines semaines. Cette mesure s'inscrit dans le cadre plus large d'un projet d'aménagement de voiries en lien avec la mobilité et, à plus long terme, d'établissement d'une zone piétonne temporaire dans le centre-Ville (échevinats Mobilité - Commerce - Voiries).

Nous insistons sur le strict respect des "règles d'or" (respect des bulles sociales, tables de max. 10 personnes, port du masque, utilisation du gel et distanciation sociale).

L'arrêté de police est disponible [ICI](#)

Nous vous souhaitons de profiter de la météo estivale en soutenant nos commerçants et en respectant les mesures de sécurité pour le bien de tous.

Le Collège communal